

PARTICIPEZ AU PRIX TERRE D'AVENIR 2022-2023 !

Vous êtes un enseignant, un chef d'atelier, un coordinateur pédagogique, vous encadrez des épreuves de qualification ou des travaux de fin d'études ? Vous et vos élèves êtes passionnés par l'Environnement, la Terre ou l'Espace ? Alors, ce Prix vous concerne !

La Fondation Reine Paola organise, en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout, la 14^{ème} édition du Prix Terre d'Avenir.

Le Prix s'adresse aux **élèves du 3^{ème} degré** de tous les secteurs de l'enseignement ordinaire professionnel, technique, artistique de qualification, de l'enseignement ordinaire technique ou artistique de transition, de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement en alternance.

Il récompense les meilleurs projets qui ont l'Environnement, la Terre ou l'Espace comme sujet. Ceux-ci doivent être de nature à améliorer la qualité de la vie et peuvent être abordés d'un point de vue scientifique, technique, artistique ou durable.

Les élèves lauréats et l'école seront récompensés par une somme d'argent et un diplôme. Ils seront invités à une **Proclamation officielle au Palais des Académies le mercredi 4 octobre 2023.**

1 ^{er} Prix	500 € par élève* et 1000 € pour l'école
2 ^{ème} Prix	350€ par élève* et 750 € pour l'école
3 ^{ème} 4 ^{ème} & 5 ^{ème} Prix	200 € par élève* et 500 € pour l'école
*Maximum 4 élèves	

Inscription sur www.terredavenir.be avant le **28 avril 2023**. Les dossiers de candidature complets doivent être remis au plus tard pour le **26 mai 2023**.

Le dépliant et le règlement sont disponibles sur le site www.terredavenir.be.

"Le concours Prix Terre d'Avenir a permis de valoriser énormément mon travail ainsi que celui de mes professeurs. De plus ce travail permet d'offrir une large visibilité à l'école." Lucien Dawance, premier lauréat du Prix Terre d'Avenir 2021-2022